

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### PREAMBULE

L'ETABLISSEMENT FAL FORMATION propose des formations sur mesure et des formations réglementées se réalisant dans ses locaux, ceux d'un client ou dans des locaux mis à sa disposition.

La souscription du dossier d'inscription à l'ETABLISSEMENT FAL FORMATION entraîne l'acceptation sans réserve par le client de l'ensemble des conditions décrites ci-après.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.

Toute formation commencée est dû dans sa totalité. Les frais de participation comprennent la formation et les supports pédagogiques éventuels.

Les repas ne sont donc pas compris dans le coût global de la formation.

Le client reconnaît avoir reçu un exemplaire de la convention de formation, prévue par la loi, et s'engage à en retourner un exemplaire signé à l'ETABLISSEMENT FAL FORMATION.

Les factures sont payables à réception.

L'acceptation d'ETABLISSEMENT FAL FORMATION est conditionnée par le règlement du coût de la formation tel qu'il est fixé ci-dessous.

### REGLEMENT

Le règlement du prix doit être effectué dès réception de la facture, au comptant, à l'ordre de l'ETABLISSEMENT FAL FORMATION.

En cas de paiement par un OPCO, il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend, de l'indiquer explicitement lors de sa confirmation ou sur son bon de commande et de s'assurer de la bonne fin de paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de prise en charge partielle par votre OPCO, le reliquat vous est directement facturé. La totalité des frais de formation peut vous être demandée directement si l'accord de votre OPCO ne nous parvient avant la fin de la formation.

### MODIFICATIONS

L'ETABLISSEMENT FAL FORMATION se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de celui-ci.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

En cas d'annulation définitive sans report envisagé, l'ETABLISSEMENT FAL FORMATION se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 50% du montant total pour toute annulation intervenant moins de dix jours francs avant le début du stage
- 100% du montant total pour toute annulation intervenant moins de 3 jours francs avant le début du stage

Mise à jour : 16/06/2023

L'annulation d'une inscription peut entraîner des conséquences déterminantes sur le déroulement d'une formation (report, suppression).

Nous vous offrons donc la possibilité de vous faire remplacer en cas d'indisponibilité dans le cas où les formations ne nécessitent pas de phase de sélection ou de positionnement

## INFORMATIQUES ET LIBERTES

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ce droit en nous adressant un courrier à :

L'ETABLISSEMENT FAL FORMATION  
9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44041 NANTES Cedex 1  
ou par mail à [escicluna@laligue44.org](mailto:escicluna@laligue44.org)

## LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nantes quel que soit le siège ou la résidence du client.

S'agissant d'un client non commerçant, sera seul compétent le Tribunal de Commerce déterminé par les règles usuelles de compétence territoriale.